

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SANSAC DE MARMIESSE

Séance du 23 février 2023

Conseillers Municipaux en exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 13

Date de la convocation :

16.02.2023

Date d'affichage :

24.02.2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de M. **Michel BAISSAC, Maire.**

Présents : Mmes et Mrs BAISSAC M, COUDERC P, BASTID Y, LHERITIER L, BOUISSE L, DOLY D, MANIAVAL E, RIC D, ANDRIEU F, FABREGUES M, FICHE V, LACAMBRE S, VIDAL A.

Absents excusés : MARTINET V, SEGUIS H.

Absent excusé ayant donné pouvoir : /

Secrétaire de séance : Mme FICHE Virginie

Objet de la délibération n° 20230223_6 :

Demande de subvention au titre du Fonds Cantal Solidaire 2023 : Travaux de réhabilitation d'un logement communal

Monsieur le Maire rappelle que le logement communal situé au-dessus de la poste nécessite d'important travaux de rénovation.

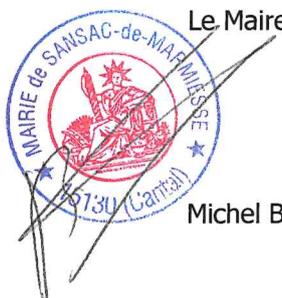
Le montant des travaux d'élève à la somme de 60 000 € H.T.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Autorise la réalisation de ces travaux
- Sollicite le Fonds Cantal Solidaire pour l'attribution d'une subvention,
- Approuve le plan de financement suivant :
 - o Montant des travaux : 60 000 €
 - o Subvention FCS : 11 500 €
 - o Subvention DETR : 24 000 €
 - o Autofinancement : 24 500 €.

Le Conseil municipal mandate Le Maire pour présenter ce dossier et signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme, à SANSAC DE MARMIESSE, le 23 février 2023.

Le Maire,

Michel BAISSAC.